



Hôtellerie Vaudoise

## ASSEMBLEE GENERALE PUBLIQUE (avec invités)

Association cantonale vaudoise des hôteliers

### Procès-verbal de l'assemblée générale publique du jeudi 27 mai 2004, Villars palace (Club Med), à Villars

<b>Président :</b>	<b>M. Philippe Thuner</b>
Membres présents :	47 + 7 accompagnants
Les 10 sections sont représentées :	25 délégués
Membres excusés :	40
Convocations envoyées :	209
Invités présents :	81
Invités excusés :	177
Invitations envoyées :	611
<b>Procès-verbal :</b>	Gisèle Merminod, Secrétaire générale

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et salutations de M. Philippe Thuner, Président cantonal
2. Souhaits de bienvenue de M. Pierre Chevrier, Président de la Société des hôteliers de Villars
3. Rapport du Président cantonal sur l'activité de l'association et informations sur l'assemblée interne des délégués.
4. Allocutions officielles :
  - M. Michel Daetwyler, Syndic de la commune d'Ollon
  - Mme Christiane Jaquet-Berger, Vice-présidente du Grand Conseil
  - M. Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat, représentant le Conseil d'Etat
5. Conférence / exposé de M. Yves Piaget, sur le thème « une vision de l'avenir des Alpes vaudoises ».

\*\*\*\*\*

#### 1. Ouverture de salutations par M. Philippe Thuner, Président cantonal

A 10h40, le **Président** ouvre cette assemblée générale publique convoquée à Villars. Il remercie les participants de s'être déplacés et souhaite à toutes et à tous une très cordiale bienvenue.

Le Président salue nommément quelques personnalités présentes (liste à disposition au secrétariat), mais regrette de ne pouvoir citer tout le monde. Pour laisser un maximum de temps aux intervenants et au conférencier, il propose aux participants de se référer à la liste des invités mise à disposition.

Le Président tient toutefois à excuser l'absence de Mme Jacqueline Maurer, Conseillère d'Etat, retenue par l'assemblée de Prométerre, de MM. Pierre Schwitzgubel, Vice-président de Suisse Tourisme, et Christian Rey, Président central d'*hotelleriesuisse*. Il cite encore l'absence de plusieurs Conseillers nationaux, Conseillers d'Etat, de nombreuses autres personnalités des milieux politique, économique, religieux, hôtelier, touristique et de la Presse au total 177 personnes, beaucoup retenues par le congrès du 125<sup>ème</sup> anniversaire de l'USAM, de même qu'un certain nombre de membres actifs et membres d'honneur de notre Association.

Le **Président** donne la parole au Président de la section qui nous accueille aujourd'hui, M. Pierre Chevrier.

## 2. Souhais de bienvenue par M. Pierre Chevrier, Président de la Société des hôteliers de Villars

**M. Chevrier** remercie l'assemblée de s'être déplacée dans la magnifique station des Alpes vaudoises et adresse un merci tout particulier à M. Yves Piaget, personnalité très impliquée dans les activités touristiques de la station, puisque président des remontées mécaniques. Il relève le grand honneur fait par M. Piaget en acceptant notre invitation et de faire un exposé sur « sa vision de l'avenir des Alpes vaudoises ».

Il remercie également les sponsors qui ont contribué à la mise sur pied et au succès de cette journée.

**M. Chevrier** fait part de son inquiétude pour l'avenir de l'hôtellerie des Alpes vaudoises et craint que beaucoup d'établissements ne disparaissent ces prochaines années. Il tient à dire que les Alpes vaudoises ne veulent ni subventions ni être considérées comme des assistés, mais elles désirent pouvoir bénéficier d'outils de travail permettant la bonne marche des affaires. Une station sans hôtel est une station de lits froids, sans vie, sans animation et sans âme.

Ce n'est pas un message pessimiste, mais un cri d'alarme que le président de la section, a voulu adresser avant tout aux politiques et aux participants, tout en leur souhaitant un excellente journée à Villars, fleuron des Alpes vaudoises.

**Le Président** remercie M. Chevrier, ainsi que son Comité d'organisation, pour l'excellente préparation de cette journée.

## 3. Information sur l'assemblée interne des délégués

**Le Président** résume l'assemblée interne et énumère les thèmes principaux abordés (cf pv ag interne):

Sur la base du bilan de l'année 2003, il a été discuté de la nouvelle LADB, de la commission sur le travail illicite, de la CCNT et brièvement du projet de nouvelle loi sur le tourisme.

Le Comité cantonal a enregistré deux démissions : MM. **Klaus Wartner**, Eurotel Victoria aux Diablerets, et **Jean-Marc Ryhen**, Hôtel Montriant à Leysin, Président de la section jusqu'en 2003. Pour les remplacer, M. **Patrick Grobéty**, Hôtel les Sources et les Diablotins, Président de la section des Diablerets, et M. **Olivier Cuche**, Leysin Parc Hôtel, nouveau Président de la section de Leysin, ont été nommés.

Suite à l'acceptation de la modification des statuts, de passer le nombre des membres du Comité à 13 au lieu de 12, un deuxième représentant de la section de Lausanne et Environs en la personne de son Président, M. **Enzo Stretti**, Hôtel Jan, à Lausanne, pourra siéger au Comité.

Il a été procédé à la réélection tacite de M. **Yves de Gunten**, Hôtel du Signal de Chexbres, Président de la section de Lavaux, rattachée depuis le 31.12.03 à la section Montreux-Vevvey-Riviera, dont le mandat de 4 ans était arrivé à échéance.

M. **Alain Brunier**, de l'Hôtel de Chavannes-de-Bogis, a été élu vérificateur au contrôle des comptes, en remplacement de M. Nicolas Ming, dont le mandat est terminé.

**Situation financière** : les finances de l'Association sont saines. Une subvention supplémentaire de 33 % a pu être versée aux sections locales et régionales, puisque le but de notre association n'est pas de thésauriser, mais d'agir en faveur de ses membres. Les comptes laissent apparaître un excédent de recettes de fr. 32'963.49 passé par Pertes et Profits. Les comptes 2003 et le budget 2004 ont été adoptés.

**Le Président** résume l'assemblée générale de la caisse d'allocations familiales (cf pv annexé).

Le **Président** profite de rappeler que plusieurs initiatives, visant à régler les allocations familiales au niveau fédéral, sont actuellement en cours.

Dans le contexte politique actuel, et afin de simplifier le déroulement des futures assemblées des membres d' Hôtellerie Vaudoise quant aux procédures liées à la Caisse AF-ACVH, le Comité cantonal envisage, à l'instar de la Caisse d'allocations familiales de la Société Suisse des Hôtelières ((SSH), une modification des statuts de la Caisse. Pour ce faire, certaines compétences seraient déléguées au Comité cantonal.

Le **Président** relève que cette refonte des statuts permettrait de donner une plus grande liberté de manœuvre au Comité cantonal et ainsi, de prendre aux moments opportuns, les bonnes décisions. En effet, l'assemblée des membres ne siègeant qu'une seule fois par année, le rythme des décisions ne cadre pas toujours avec les exigences législatives en la matière. Il cite un exemple concret : nous venons de vous demander compétence, de manière formelle, pour déterminer le taux de cotisation pour 2005, ne connaissant pas, à ce jour, les intentions du législateur, en l'occurrence le Grand Conseil vaudois.

Le **Président** précise encore que des propositions concrètes seront transmises aux membres lors d'une assemblée extraordinaire des membres, qui se tiendra en automne. L'assemblée, consultée de manière informelle, approuve à l'unanimité cette volonté de simplification de la procédure.

L'entrée en vigueur dès 2005 de la révision de la LPP augmentera les charges des hôteliers ; les explications fournies par M. **J.P. Genoud** à ce sujet sont jointes au pv (*annexe 2*)

Au chapitre des activités de l'Association, le **Président** se réfère aux pages 1 à 4 et 11 du Rapport annuel qui en offrent un condensé. Nous ne sommes pas restés les bras croisés durant cette année 2003 et nous remercions les organismes suivants, avec lesquels nous avons collaboré :

- **Le Service de l'emploi**, M. Roger Piccand
- **Le Conseil du tourisme** et son Président, M. Philippe Sordet, merci pour son dynamisme et son engagement en faveur du tourisme et de l'hôtellerie.
- **La Fédération patronale vaudoise**
- **GastroVaud** par son président, M. Frédéric Haenni, et son secrétaire général, M. Edgar Schiesser, de même que tout le centre professionnel de Pully avec lesquels la collaboration est constante.
- **La Commission vaudoise de formation professionnelle** présidée par M. Olivier Vulliamy.
- **Le bureau romand d'hotelleriesuisse** dirigé par M. Jean-Michel Illi, vice-directeur.  
**Merci également à l'ensemble des collaborateurs d'hotelleriesuisse à Berne** pour leur excellente collaboration et le travail accompli en 2003.
- **L'Office du tourisme du canton de Vaud** dirigé par M. Charles-André Ramseier, secondé par M. François Michel, sous-directeur. On ne peut que complimenter cette équipe dynamique et entreprenante pour l'excellent travail fourni dans une conjoncture difficile. Au nom d'Hôtellerie vaudoise, le Président les remercie pour leur engagement et l'étroite collaboration qui existe avec notre association et l'ensemble de nos membres.
- Encore un petit mot pour **les médias** et leur rôle important pour faire connaître au grand public l'importance du tourisme pour la Suisse. Merci de leur soutien.

- **MESSAGE DU PRESIDENT CANTONAL**

(voir texte *annexe 3*)

Au terme de son rapport, le **Président** remercie l'assistance de l'attention portée à ses réflexions du jour. Il adresse un merci tout particulier à ceux qui participent à la bonne marche de notre Association et la soutiennent, spécialement Mme la Conseillère d'Etat, Jacqueline Maurer, les chefs de service et l'ensemble du Gouvernement vaudois. Il relève l'engagement et le soutien de ses collègues du Conseil de direction et du Comité cantonal. Il tient à remercier tout particulièrement la secrétaire générale pour sa précieuse collaboration en lui offrant un bouquet de fleurs.

## 4. Hommages et remerciements

Après avoir passé respectivement 12 et 13 années au Comité cantonal, MM. Klaus Wartner et Jean-Marc Ryhen ont décidé de se retirer. Pour les remercier de leur engagement et de l'intérêt portés à l'activité de l'association et pour leur témoigner notre reconnaissance, le Président leur remet un cadeau, le traditionnel sucrier vaudois à M. Wartner et une coupe à fruit pour M. Ryhen.

### Divers

Avant de passer aux allocutions, le Président signale encore quelques dates importantes pour notre association :

- **Gastronomia : 10<sup>ème</sup> édition du 30 octobre au 3 novembre 2004 à Beaulieu-Lausanne**  
Participation de Hôtellerie Vaudoise sur le stand d'*hotelleriesuisse*
- Vu le succès grandissant et l'intérêt de nos membres, un **forum des hôteliers** vaudois sera à nouveau organisé cette année, le mardi 23 novembre 2004 sur une journée.
- **Assemblée générale Hôtellerie vaudoise (ACVH) 2005 :**  
Cette assemblée aura lieu le **jeudi 26 mai 2005**, à Morges.

## 5. Allocutions

- **M. Michel Daetwyler, Syndic de la commune d'Ollon**, salue l'assemblée au nom des autorités communales d'Ollon et fait une brève présentation de cette importante commune vaudoise, la 6<sup>ème</sup> en superficie, qui regroupe 23 villages et hameaux. Elle abrite une population de 6'894 habitants. La station de Villars est plus que centenaire et a connu ses heures de gloire dans les années 1900 avec la création de la ligne de chemins de fer qui montait jusqu'à la Berneuse. La construction du magnifique palace, qui abrite aujourd'hui l'assemblée, a débuté en 1914 pour se terminer deux ans plus tard. Jusque dans les années 50, la station avait une capacité hôtelière de 18'000 lits, ce qui n'était pas sans problèmes, selon la saison et l'affluence touristique, au niveau des infrastructures et plus particulièrement de la distribution d'eau potable, raison pour laquelle la commune dispose de 32 zones de distribution et de 23 réservoirs.

Aujourd'hui, avec ses 120 km de piste et 35 installations, Villars constitue un vaste domaine skiable. Une des dernières particularités, le terrain de Golf, qui se trouve à 1500 mètres d'altitude, a été étendu l'année passée à 18 trous et bénéficie d'une vue imprenable sur les Dents-du-Midi et le Mont-Blanc. Il faut encore noter l'importance des grandes écoles internationales qui contribuent largement à la renommée et à la promotion de ce fleuron des Alpes vaudoises. La commune d'Ollon très hétéroclite possède encore un vignoble particulièrement bien exposé qui s'étend sur 123 ha, que plusieurs propriétaires encaveurs se partagent, produit le 21 % des meilleurs crus du Chablais et est en fait la 7<sup>ème</sup> commune viticole du canton. Il existe une véritable synergie entre la vigne, la montagne et les activités touristiques.

M. Daetwyler conclut son éloge par une note optimiste pour le tourisme vaudois, ceci malgré les moments difficiles qu'il traverse.

**Le Président remercie M. Michel Daetwyler**, tout particulièrement pour le vin d'honneur qui sera offert à l'apéritif, et passe la parole à Mme **Christiane Jaquet-Berger**, Vice présidente du Grand Conseil vaudois

- Mme **Jaquet-Berger** remercie Hôtellerie Vaudoise d'avoir insisté pour qu'un représentant du Parlement vaudois soit présent à son assemblée générale. Elle est heureuse d'apporter le message du Grand Conseil à un secteur de notre industrie important, qui connaît quelques soucis compte tenu des goûts d'une population qui se modifie et qui préfère aller passer ses vacances dans des lieux exotiques et caniculaires, mais pas moins chers qu'en Suisse. La qualité des métiers du sourire suisses, reconnue mondialement, enregistre un certain ralentissement, dû principalement aux problèmes de recrutement du personnel et à tous les facteurs qui en découlent. A son avis, ce secteur économique ne pourra s'en sortir qu'en variant les offres et en optimisant la qualité des services. Les défis sont importants et tous les milieux, aussi bien économiques, politiques que touristiques, doivent se mettre ensemble pour les relever.

- **Le Président remercie Mme Christiane Jaquet-Berger de sa présence et de son message.**

Pour conclure le chapitre des allocutions, le **Président donne la parole à M. Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat**, qui remplace pour la deuxième année consécutive Mme Jacqueline Maurer, retenue par d'autres obligations.

M. **Jean-Claude Mermoud** apporte les salutations de l'exécutif vaudois. Il ne souhaite pas revenir en détails sur les événements qui ont touché le tourisme en 2003, notamment la guerre en Irak, la pneumonie asiatique, le G8 pour les Lausannois, voire la longue canicule.

Il est persuadé que les récentes baisses enregistrées durant cette année difficile n'ont aucun rapport avec l'attractivité de notre beau canton. Rien ne sert de se lamenter, mais d'en tirer les enseignements, car si le tourisme mondial n'a pas besoin de la Suisse et de notre canton, nous ne pouvons par contre pas nous en passer. Le tourisme, en tant que créateur de valeur, aussi bien en termes d'emplois ou d'activités dans les régions périphériques, comme par exemple les Alpes vaudoises, est important.

Le Conseil fédéral l'a d'ailleurs entériné par le maintien du taux de TVA spécial pour encore trois ans, par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'encouragement du crédit au secteur de l'hébergement et de l'octroi d'un nouveau prêt de 60 millions de francs sur 5 ans à la SCH, de même que par sa participation à la coopération dans le domaine du tourisme en dotant le programme Innoutour d'une enveloppe d'environ 25 millions de francs pour la période 2003-2007. Certaines controverses sont apparues pouvant laisser croire que l'intérêt du Gouvernement pour le tourisme a changé. Le Conseil des Etat et le Conseil National devront, d'ici l'automne, prendre une décision définitive quant au montant du financement alloué à Suisse Tourisme. Le suspense reste entier, même après la déclaration caricaturale que l'on connaît de M. le Conseiller fédéral Blocher.

En terme de soutien, le canton de Vaud n'est pas en reste puisqu'il a reconduit sans changement son apport au Fonds d'équipement touristique et continue de soutenir l'investissement dans l'hôtellerie par le biais du Crédit hôtelier vaudois. Il souligne que le projet de la nouvelle loi sur le tourisme est actuellement gelé.

Le financement du tourisme est rendu difficile par la complexité de ses structures et la loi actuelle a besoin d'être mise en cohérence avec les défis fixés, à savoir : l'augmentation de la valeur ajoutée du tourisme, l'optimisation de l'organisation de la promotion touristique et des moyens adéquats, l'adaptation de l'appui à l'hôtellerie vaudoise.

Le SELT malgré tout poursuit sa réflexion en 2004 autour de 3 objectifs :

- la modernisation de la gestion du prélèvement de la taxe de séjour et du projet de saisie des statistiques des nuitées ;
- la révision et la stabilisation des cas d'exonération de la taxe de séjour
- la préparation et la validation politique d'objectifs explicites de développement économique touristique, dont les actions pourront être mieux évaluées.

La promotion a son importance, mais elle a aussi un coût. Sans vouloir rappeler l'état des finances du canton et des coupes budgétaires à effectuer, il tient à rappeler le leitmotiv du Conseil d'état : « faire mieux, ou tout aussi bien, avec moins de ressources ».

**M. Mermoud** souligne que la situation est sérieuse, sans qu'il y ait lieu de se lamenter, il faut prendre le taureau par les cornes et, à son avis, il existe trois mots clés pour que le tourisme, et partant l'hôtellerie, renouent avec la croissance :

- **Régionalisation** : car nous avons besoin d'une vision stratégique globale pour définir les axes d'investissements prioritaires en la matière.
- **Coopération** : car il n'est plus possible aujourd'hui d'attendre le client tout seul dans son coin. La coopération peut avoir plusieurs objectifs : l'optimisation des frais d'exploitation, l'augmentation des produits. Il faut cesser de penser en terme de concurrence locale, mais plutôt de synergie qui profite aux uns et aux autres.

La coopération engendre aussi celle entre le canton et la confédération en matière de suivi des données statistiques. Suite à l'accord trouvé avec l'OFS, le contrôle de l'activité touristique sera à nouveau possible. Cette statistique est indispensable, mais la récolte de ces données est un travail fastidieux. **M. Mermoud** souhaite que les données exploitées reflètent la réalité et il s'adresse aux hôteliers pour leur rappeler qu'il est essentiel que ces relevés soient effectués avec précision.

- **Réorganisation** : il découle des deux premiers mots ci-dessus, car si l'on décide d'avoir une vision globale et de coopérer, il s'agira finalement aussi d'harmoniser les structures en place.

Pour terminer, **M. Mermoud** souhaite que la reprise économique mondiale étende ses effets positifs à la Suisse et à notre canton, et se concrétise par une réelle croissance du tourisme et de l'économie en général. La vitalité de notre économie, avec notamment les nouvelles implantations de grandes entreprises internationales, laisse augurer une amélioration des chiffres de l'hôtellerie d'affaires. Il remercie l'assemblée de son attention.

**Le Président** remercie **M. Jean-Claude Mermoud** de son intéressant exposé.

En conclusion de l'assemblée générale publique, le **Président** passe la parole à **M. Yves Piaget** pour son exposé « ma vision de l'avenir des Alpes Vaudoises ».

#### **Voir texte (annexe 4)**

Au jeu des questions, celle qui est sur toutes les lèvres est posée par M. **K. Wartner**, Eurotel Victoria Villars et aux Diablerets : « Gstaad 3000 » est-ce un nouveau logo ? M. Wartner relève que depuis plus de 30 ans qu'il fait la promotion des Alpes vaudoises, il n'a jamais vu cette « appellation » ?

Pour **M. Piaget**, la région du Léman s'étend de Montreux au Saanenland et l'idée de lancer « Gstaad 3000 » réside dans le fait de trouver une identification avec cette destination qui est connue mondialement, à l'instar des promotions touristiques de « St-Moritz » ou de la « Jungfrau » qui sont reconnues dans le monde entier. Il pense que c'est une opportunité exceptionnelle de pouvoir disposer de la dénomination universelle d'une localité voisine sans devoir s'y identifier mais en gardant ses spécificités.

Compte tenu de l'intérêt suscité par l'exposé innovant et perspicace de M. Piaget, **M. J.J. Cevey**, membre d'honneur d'Hôtellerie vaudoise, demande expressément que le texte soit joint au p.v. (annexe 4) et publié à l'intention des participants et du public intéressé par notre branche. L'assemblée applaudit cette demande et le texte sera disponible sur le site internet d'Hôtellerie Vaudoise ([www.hotellerievaudoise.ch](http://www.hotellerievaudoise.ch)) et publié sur un numéro de notre journal Infotelierie.

Pour terminer, le Président remercie M. Piaget de son captivant et dynamique exposé et du grand honneur fait à Hôtellerie vaudoise d'avoir accepté son invitation.

**Le Président clôt l'Assemblée à 12h15.** Tout le monde est invité à partager l'apéritif et le vin d'honneur offert par la commune d'Ollon dans le hall d'entrée. Le repas sera servi dans la grande salle du restaurant.

Lausanne, le 21 juin 2004

#### **Hôtellerie vaudoise**

Association cantonale vaudoise des hôteliers



Gisèle Merminod  
Secrétaire générale

#### Annexes :

p.v. de l'assemblée des délégués + annexes 1 et 2

3. Message du Président cantonal à l'Assemblée publique

4. Discours de M. Yves Piaget « ma vision de l'avenir des Alpes vaudoises »